

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 18 novembre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 14 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Monsieur Jean-Pierre Chalifoux	Madame Johann Bonenfant

Absences motivées Monsieur Vincent Cloutier et Madame Ginette Lamoureux

Cette assemblée a été convoquée par le maire.

Les élus ont renoncés à leur avis de convocation par la poste

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

### ***ASSISTANCE***

**Mesdames** Reine Simard, Annette Côté et Patricia Dionne

**Messieurs** Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette Gaston Guindon et Serge Thibeault

## ***ORDRE DU JOUR***

### ***1. Ouverture de l'assemblée***

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

### ***2. Sujets (et documents le cas échéant)***

- 2.1 Prolongement du paiement de congé de maladie jusqu'au 31 décembre 2010
- 2.2 Don selon la politique et surplus pour la fête de Noël des enfants de Grand-Remous
- 2.3 Demande d'appui par le Comité des loisirs de Grand-Remous dans leur demande de subvention à la Fondation des canadiens pour l'enfance
- 2.4 Résolution du conseil pour paiement au montant de 241\$ dans le dossier d'immatriculation pour le comité des loisirs de Grand-Remous
- 2.5 Offre d'achat pour terrain Bowater
- 2.6 Ajustement de salaire temporaire pour surplus de responsabilités
- 2.7 Paiement pour temps accumulé et vacances 2010

- 2.8 Deux semaines de vacances accumulées reporté en 2011
- 2.9 Régie Intermunicipale des Déchets de la Lièvre modification de l'entente actuelle sur une base mensuelle pour l'année 2011
- 2.10 Autorisation au maire et de la directrice générale de signer les documents nécessaires pour l'emprunt de 48 373\$ avec la Caisse populaire

**3. Période de questions**

**4. Fermeture de l'assemblée**

**2010 - E - 1811 - 01**

**Ouverture de l'assemblée**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère Madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 14 heures que la présente assemblée soit ouverte.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2010 - E - 1811 - 02**

**Adoption de l'ordre du jour**

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2010 - E - 1811 - 03**

**Prolongation du paiement congé de maladie**

Suite à la résolution 2010-G-0507-12 concernant l'approbation de paiements du congé de maladie pour madame Julie Rail inspectrice municipale en juillet 2010, étant donné que l'entente est terminée.

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité prolonge la dite entente jusqu'au 31 décembre 2010.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2010 - E - 1811 - 04**

**Demande d'aide financière pour la fête de Noël des enfants de Grand-Remous**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité accorde une subvention selon la politique en matière de don au montant de 500\$ et accorde un surplus maximal de 500\$ au Comité des loisirs de Grand-Remous pour l'organisation de la fête de Noël des enfants de la municipalité de Grand-Remous.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 - 05**

**Demande d'appui par le Comité des loisirs de Grand-Remous dans leur demande de subvention à la Fondation des Canadiens pour l'enfance**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité appuie le Comité des Loisirs de Grand-Remous dans leur demande d'une subvention auprès de la Fondation des Canadiens pour l'enfance d'une aide financière pour les bandes et baies vitrées de la patinoire.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 - 06**

**Autorisation du paiement pour le transfert du numéro d'entreprise du Club Optimiste au Comité des loisirs de Grand-Remous**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité accepte de payer le montant de 241\$ afin que le transfert du numéro d'entreprise du Club Optimiste soit accordé au Comité des Loisirs de Grand-Remous. Ce montant représente les arrérages pour les périodes inactifs du Club Optimiste.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 - 07**

**Offre d'achat pour terrain appartenant à Bowater**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité achète le terrain portant les numéros 4 167 956 et 4 167 856 (côté Est de la Rivière) de Bowater au montant n'excédant pas 10 000\$.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**2010 - E - 1811 - 08**

**Ajustement de salaire temporaire pour surplus de responsabilités**

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte qu'un ajustement de salaire temporaire soit accordé à Madame Carole Boudrias secrétaire adjointe pour le surplus de responsabilités de travail, l'ajustement accordé est pour la période se terminant le 31 décembre 2010 et ce pour un montant de 619.85\$

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 - 09**

**Paiement pour temps accumulé et vacances 2010**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte la demande de madame Carole Boudrias secrétaire adjointe de lui payer 58 heures en vacances et 25 heures de temps accumulé payé au taux horaire régulier pour l'année 2010. Heures totales 83 pour un montant total de 1 452.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 - 10**

**Semaine de vacances accumulées reportée en l'an 2011**

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité accepte la demande de Madame Betty McCarthy directrice générale de reporter deux semaines ou moins de l'an 2010 de vacances accumulées en l'an 2011.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 -11**

**Modification d'entente à la Régie intermunicipale des déchets de la lièvre**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité envoie une lettre à la Régie intermunicipale des déchets de la lièvre pour modification à l'entente actuelle sur une base mensuelle pour l'année 2011

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2010 - E - 1811 -12**

**Autorisation pour signature pour emprunt de 48 373\$**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour l'emprunt au montant de 48 373\$ avec la Caisse Populaire Desjardins de Maniwaki.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **Période de question**

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période à débutée à 14 heures 20

### **2010 - E - 1811 - 13**

#### **Fermeture de la présente assemblée**

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 14 heures 45 que la présente Assemblée soit fermée.

**Note** Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Yvon Quevillon  
Maire

Betty McCarthy  
directrice générale